



Hôpital
Saint Joseph
Saint Luc

Institut de formation Joseph Lepercq
• Formation d'Aides-Soignants

LA FORMATION D'AIDE- SOIGNANT

Présentation de la formation



Le métier

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

INFOS PRATIQUES

42 bis rue Pr. Grignard
69007 Lyon
04 78 61 63 20
<https://www.saintjosephsaintluc.fr/ifsi-ifas/21.presentation-1>

QUELQUES CHIFFRES

51 élèves par promotion

48 élèves en 2023-2024

35 élèves présentés au DEAS

86% de taux de réussite

90% de satisfaction

17% : Taux d'abandon

90 % Taux d'insertion globale
retour à l'emploi dont 85% dans
le métier d'ASD

10% ont poursuivi leur étude

COÛT DE LA FORMATION

La formation est payante

Financement : Région,
Employeur, OPCO, CPF.

Les attendus & les critères

- Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne,
- Qualités humaines et capacités relationnelles
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne expression écrite et orale
- Capacités organisationnelles
- Maîtrise des outils numériques

Les passerelles & les dispenses

Les passerelles sont possibles en étant titulaire du :

- Bac pro Accompagnement, Soins et Service à la Personne (ASSP)
- Bac pro Service aux Personnes et animation dans les Territoires (SAPAT)
- Titre d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF)
- Diplôme d'Assistant de Régulation Médicale (ARM)
- Diplôme d'Auxiliaire Puéricultrice 2006 ou 2021 (DEAP)
- Titre d'Assistant de Service Médico-Social (ASMS)
- Diplôme d'ambulancier
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social 2016 ou 2021 (DEAES)

TEXTE RÉGLEMENTAIRE

[Arrêté du 10 juin 2021](#)

relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant.

[Arrêté du 12 avril 2021](#)

portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant.

- Etraite

NOTRE REFERENT HANDICAP :

referenthandicap@saintjosephsaintluc.fr

Notre établissement n'est pas accessible pour les personnes à mobilités réduites

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE & OUTILS

- Formation en présentiel et en distanciel.
- Myko, Google drive, Webex, EM'Premium...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluations écrites, orales et pratiques, simulations.
- Bilans de satisfaction.

Les conditions d'admission

Etre âgé de 17 ans au moins à l'entrée en formation ;
Conformément à la réglementation, aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à la sélection ;
Avoir réussi l'épreuve de sélection

La sélection

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission : Etude de dossier et entretien
Etude de dossier : CV, lettre de motivation manuscrite et un document manuscrit relatant une situation personnelle ou professionnelle vécue soit votre projet professionnel en lien avec les attendus de la formation

Nos objectifs durant la formation

- Etre au service de la réussite de tous et à l'écoute des attentes de chacun.
- Accompagner chaque apprenant et faire en sorte que sa formation se passe dans les meilleures conditions.
- Offrir à l'apprenant les moyens nécessaires pour l'obtention de son diplôme d'Etat et assurer une prise de poste sereine.

Les objectifs pendant la formation

Valider :

- Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
- Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration
- Bloc 3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
- Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants
- Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention
- Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

La formation

Formation réglementée par l'arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant
12 mois : 44 semaines : 1540 heures de formation

Formation théorique : 22 semaines ou 770 heures dont suivi pédagogique, accompagnement pédagogique individualisé, travaux personnels guidés.

La formation est répartie en 10 blocs de compétences

Bloc 1 M1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale
M2 : Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 M3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne

LES DÉBOUCHÉS

Milieu hospitalier et extrahospitalier, gériatrie, soins à domicile, santé mentale et psychiatrie.

L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Infirmier diplômé d'Etat.

Des passerelles sont possibles pour obtenir d'autres diplômes du secteur sanitaire et social comme le diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture (DEAP), d'ambulancier (DEA).

M4 : Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

M5 : Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 **M6** : Relation et communication avec les personnes et leur entourage

M7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 **M8** : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 **M9** : Traitement des informations

M10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

Formation clinique : 22 semaines ou 770 heures

(3 stages de 5 semaines et 1 stage de 7 semaines en fin de formation, période intégrative correspondant projet professionnel et/ou renforcement des compétences permettant de valider l'ensemble des blocs de compétences.

↳ Diplôme à la fin de la formation

- Diplôme d'Etat d'aide-soignant.
- Niveau 4 [Fiche RNCP : 40692](#)
- Certificateur : Ministère de la santé et de la prévention
- Date du JO/BO : 01-09-2025

L'évaluation des compétences acquises par l'élève est assurée par l'institut de formation et par le tuteur de stage tout au long de la formation.

En fonction des modules concernés, l'évaluation peut être réalisée en situations simulées.

L'élève doit obtenir une note au moins égale à dix sur vingt à chaque module de formation constituant le bloc de compétence. Il peut avoir une compensation entre certains modules.

Obtention et validation des 5 blocs de compétences acquis en formation théorique et pratique et en milieu professionnel